

Décembre 2018

Le « bien-être au travail » se réduirait-il à une simple enquête ?

Comme nous vous l'avons annoncé sur notre bulletin précédent, la CFDT a décidé d'alerter la direction et a adressé un courrier afin de rencontrer le directeur général. Un courrier, appuyant ainsi notre inquiétude sur le même sujet avec en objet « Burn out » a été adressé par un élu du CE d'une autre organisation syndicale. La demande de cet élu était de rouvrir le chantier du « bien-être au travail » alors même qu'au CE de juillet la direction nous informait en point divers de la relance de l'enquête... sans commentaire !

BREVE SOCIAL



NOTRE RENCONTRE AVEC LE DG

La CFDT a voulu attirer l'attention sur la qualité de vie au travail. Nous avons fait part de notre inquiétude concernant le non respect du droit à la déconnexion. En effet, certains salariés nous remontent des pratiques allant à l'encontre de ce droit. Appels sur heures non travaillées, mails de la hiérarchie à des heures impossibles et en quantité. Nous avons demandé qu'une action soit faite afin de solutionner ce problème.

Nous avons fait part de notre inquiétude concernant la charge de travail et des délais trop courts souvent imposés. En effet, nous pouvons constater au fil des départs non remplacés une charge de travail en constante progression et avons pointé du doigt les arrêts de travail notamment à la DFJ.

Nous avons fait part de notre indignation quant au traitement dont fait l'objet certains salariés avec même un recours aux prud'hommes à l'initiative d'ESCOTA.

Nous espérons que la direction saura faire une analyse objective des départs volontaires de salariés soit expérimentés dans l'entreprise soit venant d'arriver.

Le Directeur Général a semblé être à l'écoute, attendons donc de voir !



VENTE DU SIEGE

Afin de mener une enquête sur le sentiment et la volonté des salariés du Siège avant toute action officielle de la CFDT, nous vous remercions de répondre au **SONDAGE** sur le sujet.

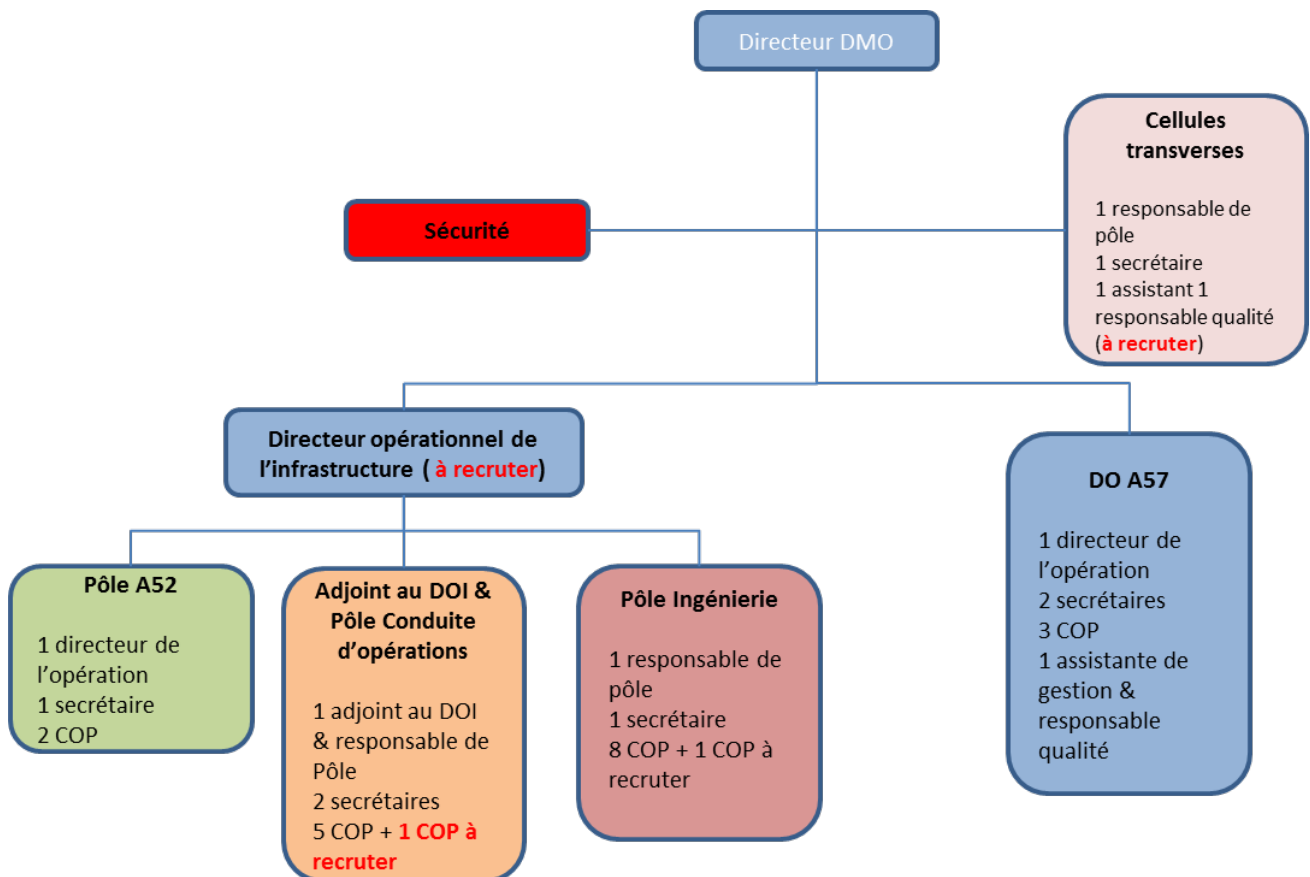
Ce sondage se voulant être anonyme, nous vous remercions de remettre le document une fois rempli à Alain SIMONE et non en l'adressant par mail comme indiqué sur le document.

BREVE DE CE



Projet d'évolution

La Direction nous a fait part de la nouvelle organisation de la DMO (Direction de la Maitrise d'Ouvrage) au 1 janvier 2019.



Reste à voir si le nombre de salariés sera en réalité celui présenté en CE !!!

Pour terminer cette année, nous avons décidé d'alléger notre bulletin, l'essentiel étant que chacun profite aux mieux de sa famille et de ses proches. Aussi, nous vous souhaitons un JOYEUX NOËL !

JOYEUX NOËL !



Plus simple, plus sûr, recevez nos bulletins d'infos par courriel en indiquant votre adresse personnelle à laquelle vous souhaitez les recevoir à : simonecfdt@gmail.com

Pour plus d'infos, Ayez le reflexe CFDT.

« Vente du SIEGE : SONDAGE »

La Direction nous indique ne pas avoir encore demandé le déclassement...

Anticipons et répondons au SONDAGE

1) Le déménagement du Siège vous inquiète-t-il ?

Oui

Non

2) Etes-vous pour ou contre la vente du Siège ?

Pour

Contre Dans ce cas, seriez-vous prêts à participer à une action de manifestation ?

Oui

Non

3) Vous Habitez à (commune/dpt) : _____

4) Si le Siège déménageait, vous préféreriez qu'il soit à :

Antibes/Sophia

La Bocca

Nice

Autre/ Précisez :

5) Où ne souhaiteriez-vous pas qu'il soit ?

Précisez : _____

Merci de remettre votre document à Alain SIMONE avant le 31 décembre 18